

# Cour de France.fr

---

**Stanis Perez**

## **Grandeurs et servitudes de la maladie : la fistule anale du Roi-Soleil**

### **Première édition**

Article inédit

### **Edité en ligne sur *Cour de France.fr***

Date : 3 octobre 2009

Adresse électronique : <http://cour-de-france.fr/article1332.html>

### **Comment citer ce texte**

Stanis Perez, *Grandeurs et servitudes de la maladie : la fistule anale du Roi-Soleil*. Article inédit publié en ligne sur Cour de France.fr le 3 octobre 2009 (<http://cour-de-france.fr/article1332.html>).

### **Droits d'auteur**

Le texte et les images, graphiques et tableaux sont protégés par les droits de propriété intellectuelle. Toute personne qui cite ou reproduit ce contenu ou une partie de ce contenu sans indication détaillée de la source peut être poursuivie comme contrevenante à la loi sur la propriété intellectuelle.

### **Remarques**

Si un texte contient des illustrations, la table des illustrations se trouve en fin de texte; pour des raisons de droits, il est possible que seul une partie (ou aucune) des images n'ont été reproduites. S'il s'agit d'un texte réédité, le texte publié par Cour de France.fr peut différer très légèrement de l'édition originale. Les numéros de page indiqués entre parenthèses () indiquent dans ce cas la pagination de la première édition.

### **Cour de France.fr**

*Cour de France.fr* est un site Internet scientifique dédié à la recherche sur la cour de France, de son apparition à sa disparition. Il sert de portail thématique et d'espace de publication pour des études et documents. Le site accueille des travaux de chercheurs de toutes les disciplines et langues et leur permet d'éditer ou de rééditer des études et articles qui concernent l'étude de la cour et de ses membres. Pour plus d'information et contact : [redaction@cour-de-france.fr](mailto:redaction@cour-de-france.fr)

## Stanis Perez

# Grandeurs et servitudes de la maladie : la fistule anale du Roi-Soleil

C'est au cours de l'année 1686 que Louis XIV a ressenti les premiers symptômes d'une maladie dont la postérité retient, jusqu'à aujourd'hui encore, les péripéties et les conséquences les plus curieuses<sup>1</sup>.

Parce qu'il s'agit d'un roi mais prioritairement parce que cet épisode est révélateur des liens très étroits qui existaient entre le corps sacré du souverain et son corps mortel celui qui était inexorablement soumis à tous les affres de la maladie et de la vieillesse. Comme le plus simple de ses sujets, le Roi-Soleil souffrait en sa chair et devait se plier aux exigences de médecins hésitant entre servilité courtoise et déontologie professionnelle. Ainsi, la fistule anale que le roi développe au cours de sa quarante-huitième année a constitué un événement historique à part entière et non une simple anecdote rapportée par de fâcheux courtisans.

De quelles sources dispose-t-on aujourd'hui pour établir, avec exactitude, la nature du mal dont le roi a souffert ? Tout d'abord du témoignage de ses médecins et en premier lieu les étonnantes pages du *Journal de santé* qu'ils rédigent, année après année, depuis 1652<sup>2</sup>. Les récits croisés des habitués de la Cour suffisent ensuite à mesurer l'impact de la pathologie sur le quotidien d'un roi qui se montre de moins en moins et dont les allers et venues trahissent une gêne évidente. Le système versaillais, tel que Louis XIV l'a conçu lui-même, exige une forme de visibilité du monarque qui ne l'épargne guère même à l'occasion des maux les plus contraignants.

L'une des premières mentions de la fistule provient du marquis de Dangeau, un diariste très proche du roi. En février 1686, il note que Louis se plaint d'une « tumeur à la cuisse<sup>3</sup> », formule à la fois pudique et trompeuse : le roi ose-t-il tout dire de son mal naissant ? La discrétion du malade et surtout le fait qu'il se laisse de moins en moins voir éveillent les soupçons alors que son médecin attitré, Antoine Daquin, multiplie les interventions sans succès<sup>4</sup>. Emplâtres fantaisistes et suppuratifs vitriolés se succèdent sur un abcès qui est placé près de l'anus et qui finit par s'ouvrir quinze jours après le début des tourments royaux. Le chirurgien intervient à la lancette pour sonder le mal et tenter de le cautériser à l'aide de liquides astringents et franchement acides. D'autres potions suivent mais sans effets probants : que peuvent les pétales de roses de Provins ou le mystérieux baume du Pérou sinon entretenir le mal au lieu de le cautériser tout à fait ?

Il apparaît nettement que le malade rechigne à se faire opérer alors que, depuis Hippocrate, on savait pratiquer une incision à l'aide d'un fil<sup>5</sup>. Mais les risques étaient considérables et chaque opération risquait de donner lieu à une hémorragie ou à une infection encore plus grave que la maladie initiale. Louis XIV ne peut donc se résoudre à cette opération et préfère, pour faire au mieux, s'habituer à la souffrance en évitant de trop la montrer à sa Cour. C'est que l'exercice du pouvoir absolu ne fait pas bon ménage avec la déchéance du corps et l'idéal néo-stoïcien du contrôle de soi mène la vie dure en période de maladies très douloureuses. En l'occurrence, à la fistule se surajoute

la goutte (son père et son grand-père s'en plaignaient déjà !) et le monarque se retrouve dans une situation désormais intolérable.

Secrètement des chirurgiens cheminent jusqu'aux thermes de Barèges, dans les Pyrénées, afin d'évaluer l'effet des eaux minérales sur les fistules anales : l'un des bâtards du roi, le petit duc du Maine, avait déjà expérimenté les bains de cette ville pour un mal similaire mais sans grand succès. Quoi qu'il en soit, on songe un temps à une cure thermique en guise de traitement résolutif et les poètes de la Cour, avec le zèle et la précipitation qu'on suppose, adressent déjà des compliments au monarque à l'occasion de son déplacement à Barèges. Mais c'était là sans compter avec le changement d'avis du roi : un tel voyage risquerait fort de fragiliser son image alors que les protestants de toute l'Europe maudissent la révocation de l'édit de Nantes qu'il a signée l'année précédente.

Louis restera dans son palais et se fera opérer, une fois pour toutes, quand il jugera le moment opportun. Le bruit court que les pauvres de l'hôpital général de Versailles servent de cobayes au chirurgien qui doit opérer le souverain. Quelques-uns seraient morts pour que le roi survive à cette dangereuse et très douloureuse opération<sup>6</sup>. Quoi qu'il en soit, le secret est gardé et seule une poignée de proches va être mise au courant de la décision royale de subir la « Grande opération » à l'automne. Pendant ce temps, les nouvelles rassurantes que diffuse le pouvoir central donnent des idées de fêtes aux aristocrates qui saisissent l'occasion de célébrer la santé retrouvée de Louis-Dieudonné. Proclamer haut et fort sa fidélité et son admiration au roi en période de traque des protestants a son intérêt. C'est aussi, et peut-être surtout, un moyen pour répondre aux rumeurs les plus malveillantes qui soient. Les mauvaises langues prétendent que le souverain serait mort de sa fistule<sup>7</sup>, d'autres affirment que la maladie est un juste châtement divin destiné à sanctionner le petit-fils d'Henri IV pour son intolérance religieuse. Les informations contradictoires se croisent et entretiennent l'incertitude même à la Cour où chacun sait bien que le roi est vivant mais où chacun se demande aussi pourquoi il n'a pas retrouvé une activité normale malgré les promesses des médecins.

La nouvelle de l'opération, le 18 novembre 1686, résonne comme un coup de tonnerre : beaucoup croyaient le roi guérit depuis longtemps même s'il ne se montrait guère et rares étaient ceux qui auraient pu penser que Louis s'en remettrait aux bons soins et à la dextérité de son premier chirurgien, le célèbre Charles-François Félix. L'opération se déroule sans problème et le malade convoque dans la foulée un conseil des ministres. Il le présidera depuis son lit pour prouver à la Cour et au monde qu'il est tiré d'affaire... ce qui est une nouvelle manipulation de l'opinion ! Alors que les *Te deum* se multiplient dans les églises, que les poètes, les peintres et les compositeurs s'empressent d'immortaliser l'événement, Louis sait bien que ses souffrances ne sont pas terminées. Au début du mois de décembre, les incisions reprennent, toujours en vain, toujours avec douleur, toujours avec appréhension, toujours avec discrétion : le malade souffre mais tout roi qu'il est, il a décidé de confier sa vie à ses médecins en laissant les thuriféraires s'exclamer loi de ses tourments chirurgicaux. En effet, les trompettes de la Renommée n'ont pas fini de chanter que Louis XIV attend toujours la fin des interventions chirurgicales. Emu par la circonstance et l'importance de ses coups de bistouri, Félix contractera des tremblements qui le poursuivront jusqu'à la fin de ses jours, en tout cas c'est ce que dit la légende.

Au début de l'année 1687, le mal semble vaincu, la fièvre est tombée, le roi se laisse voir davantage et s'efforce de reprendre une activité normale, étiquette oblige : les médecins semblent satisfaits (on scarifie tout de même l'abcès qui persiste le jour même du Nouvel An) et le bistouri à lame courbe et souple de Félix entre dans l'Histoire (il est visible au musée d'histoire de la médecine à Paris). Louis doit encore attendre le 15 mars pour remonter à cheval, signe d'un rétablissement complet de sa santé. Pendant ce temps, la monarchie n'a de cesse de rappeler le courage du souverain et d'instrumentaliser l'événement en conférant à l'épisode toutes les caractéristiques d'une victoire militaire. Louis a été courageux, il a tenu ses plans secrets, il a affronté le mal avec grandeur, il n'a jamais eu peur de mourir, et il sort vainqueur de la maladie : on l'a vu aussi grand dans son lit qu'à la tête des armées, ressassent les poètes et autres spécialistes de l'encomiastique royale. La désinformation a préparé le terrain et la plupart des sujets du monarque ignorent tout des multiples opérations qu'il a subi en réalité. Une seule a suffi pensent-ils, c'est bien une marque de la miséricorde divine en faveur d'un souverain qui voit se liguer contre lui toute l'Europe protestante. Mais le souvenir du conseil tenu peu après l'opération doit dissuader à lui-seul les ennemis de se rassembler contre Louis...

Tout est bon, on le voit, pour chanter la gloire du roi, qu'il soit en parfaite santé ou qu'il soit malade. Dans un cas, on salue sa robustesse, sa vigueur et sa jeunesse éternelle ; dans l'autre cas, on se félicite de son courage, de sa résistance et du caractère quasi miraculeux de ses guérisons. Tout avait été mis en place dès 1658 à l'occasion d'une fièvre typhoïde contractée par le jeune roi alors à Calais : à peine le roi fut-il tiré d'affaire que Mazarin et Colbert s'évertuèrent à transformer cette guérison inattendue en miracle destiné à resserrer les rangs. Mais les arcanes de la politique n'expliquent pas tout. C'est que le corps sacré du roi rend son corps mortel un peu hors du commun : en cas de maladie, le souverain peut toujours compter sur l'appui du Ciel et sur les qualités surnaturelles que lui attribue le mystère monarchique. Son sang est réputé pur, même si on lui épargne rarement la saignée, légende royale ou pas.

A l'occasion de cet épisode à la fois douloureux et glorieux, les médecins du roi ont prouvé que leur art, si décriée sur scène, pouvait prolonger les jours de leur patient, ce qui ne tenait pas de l'évidence à l'époque. La « Grande opération » a servi la cause de la chirurgie et de la monarchie : la première y a gagné de nouvelles lettres de noblesse (Voltaire s'en souviendra dans son *Siècle de Louis XIV*<sup>8</sup>) quand la seconde a voulu confirmer le caractère symboliquement immortel du Prince. Etablir un parallèle historique entre l'art de guérir et l'art de régner ne serait donc pas sans fondement puisque, comme la politique, la maladie a ses grandeurs et ses servitudes les plus intimes.

Stanis Perez

---

<sup>1</sup> Sujet développé dans S. Perez, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, notamment p. 73-87 et 287-294.

<sup>2</sup> *Journal de santé de Louis XIV*, S. Perez (éd.), Grenoble, Millon, 2004.

<sup>3</sup> Dangeau, *Journal*, Soulié, Dussieux (éd.), Paris, Didot, 1855, I, p. 290.

<sup>4</sup> *Journal de santé*, *op. cit.*, p. 167 sq. Daquin livre un récit assez détaillé mais qui laisse de côté, querelle de corporations oblige, l'aspect chirurgical des soins.

<sup>5</sup> Hippocrate, *Des lieux dans l'homme*, XIII, « Des fistules », III, 2 et 3.

<sup>6</sup> *Mémoires du curé de Versailles François Hébert (1686-1704)*, G. Girard (éd.), Paris, Les Editions de France, p. 6-7. Récit confirmé par Le Monnier dans son *Traité de la fistule de l'anus* (Paris, A. Auroy, 1689).

<sup>7</sup> H.-P. Limiers, *Histoire du règne de Louis XIV*, Amsterdam, Compagnie, 1717, IV, p. 198.

<sup>8</sup> Chap. XXXIII.